

23 jan 2004 -13:00

Appartient à Conseil des Ministres du 23 janvier 2004

Consultants - AFSCA

Sur proposition de M. Rudy Demotte, Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, le Conseil des Ministres a approuvé la prolongation des consultants externes de l'asbl ACSA-CDV (Association Centrale de la Santé animale - Centrale Dierengezondheidsvereniging) après la reprise par l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) .

Sur proposition de M. Rudy Demotte, Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, le Conseil des Ministres a approuvé la prolongation des consultants externes de l'asbl ACSA-CDV (Association Centrale de la Santé animale - Centrale Dierengezondheidsvereniging) après la reprise par l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) .

Il s'agit d'attribuer :- un marché de 100 jours par homme, par procédure négociée, à la firme Cétia à Charleroi, pour leur consultant Jean-Marie Gilson, pour un montant total de 64.493 ? ;- un marché à la firme WinIT à Enghien, par procédure négociée, de respectivement 220 jours/homme, 120 jours/homme, et 220 jours/homme pour leurs consultants : Jean-Marc Vanbel, Bernd Margraf et Christophe Bourguignon, pour un montant total de 374.001,32 ? ;- un marché à la firme Dolmen à Huizingen, par procédure négociée, de 220 jours/homme pour leurs consultants : Kristof Baeten, Emmanul l'Ecluse, Quin Desmet, Nic Room, Jean-Michel Belly et Jean Mostrey, pour un montant total de 727.594,88 ?.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe